

Données de santé :

Appel à candidature 2018 pour des bourses d'études pour doctorants et post doctorants

Paris, le 21 mai 2018 - L'**Institut OpenHealth** lance un appel à candidature pour l'attribution de bourses d'études pour des candidats doctorants ou des post doctorants.

Ces bourses ont pour objectif de soutenir et promouvoir des travaux de recherche innovants dans le domaine de l'analyse des données de santé. Les travaux faisant appel à des méthodes d'études classiques en épidémiologie et recherche clinique sont hors champ de cet appel.

Peuvent candidater les étudiants en thèse ou en recherche de post-doc.

Les dossiers doivent être déposés en ligne sur le site de l'**Institut OpenHealth** **avant le 07 septembre 2018**.

Eligibilité des projets

Vous êtes en thèse ou en recherche de post doc ? Vous avez un projet de recherche innovant dans le domaine de la collecte et l'exploitation des données de santé à des fins de santé publique ?

L'**Institut OpenHealth** attribue des bourses pour :

- soutenir des travaux de thèse ;
- financer des missions de post doc au sein de laboratoires notamment à l'étranger ;
- participer à de grands congrès scientifiques internationaux pour présenter des travaux

Le montant de chacune des bourses pourra atteindre 7000 euros.

Sélection des projets

La sélection des projets sera réalisée par le Conseil Scientifique de l'**Institut OpenHealth**. Elle sera fondée sur les critères suivants :

- La **pertinence scientifique** du projet et son caractère innovant ;
- La **qualité** du projet : maîtrise du sujet, méthodologie proposée, rigueur ;
- La **faisabilité** du projet : objectifs réalistes, faisabilité technique, faisabilité dans les délais ;
- Les **résultats attendus** du projet ;
- Les **qualités du demandeur** : formation et cursus, publications, laboratoire d'accueil, environnement scientifique.

Modalités d'attribution des bourses

Les résultats d'attribution des bourses seront communiqués autour du 26 octobre 2018.

Pour les projets sélectionnés, une notification d'engagement sera adressée par l'**Institut OpenHealth** au porteur de projet. Elle précisera les modalités de versement de la bourse ainsi que les conditions à remplir pour la percevoir. Une convention sera signée entre le bénéficiaire de la Bourse, voire le laboratoire ou l'organisme employeur.

Engagement des bénéficiaires

Les candidats retenus s'engagent à participer aux différentes manifestations organisées par l'**Institut Openhealth** pour valoriser les travaux réalisés avec son soutien, à faire figurer explicitement le soutien de l'Institut dans les publications ou mémoires réalisés. Ils s'engagent également à fournir à l'Institut les résultats des travaux réalisés (mémoires, publications,...) pour publication sur le site de l'**Institut Openhealth**.

A propos de l'Institut OpenHealth :

Créé en 2015, l'Institut OpenHealth a pour objet de participer à des projets d'intérêt général créateurs de valeur scientifique et à la promotion de l'usage des données de santé et du big data en santé. Cet objet se traduit notamment par le soutien à la recherche scientifique en France dans le domaine du traitement des données de santé. L'Institut OpenHealth est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901.

www.openhealth-institute.org

Pour tous renseignements complémentaires :

E-mail : contact@openhealth-institute.org

Téléphone : +33 2 90 69 02 30